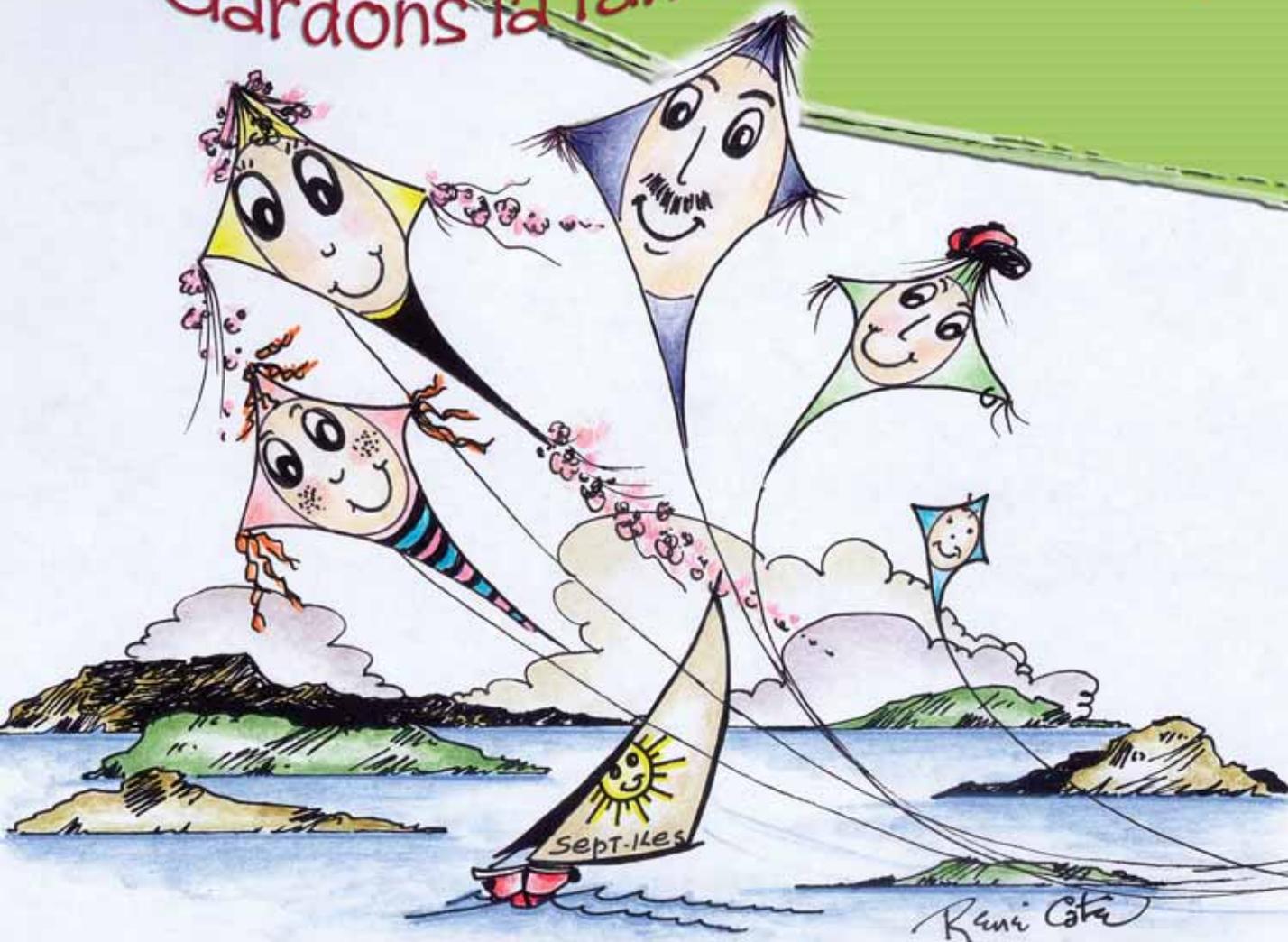


Politique familiale

de la Ville de Sept-Îles

Gardons la famille à la mode !



Reni Côté

TABLE DES MATIÈRES

Message du maire	2
Message de la présidente du comité d'élaboration de la Politique familiale	3
Portrait des familles septiliennes	4
Services et activités pour les familles	8
La Politique familiale	
Préambule, la mission	11
Définition de la famille, champs d'intervention	12
Premier axe d'intervention : <i>Placer la famille au cœur des préoccupations et des décisions</i>	13
Deuxième axe d'intervention : <i>Maintenir le milieu de vie propice à l'épanouissement des familles</i>	15
Membres du comité	17
Conclusion, remerciements	18
Bibliographie	19

« LA FAMILLE CERF-VOLANT »

*Cette famille flotte au-dessus des îles pour marquer le sentiment d'appartenance au milieu.
Les cerfs-volants sont regroupés afin de souligner les liens parentaux et la force du clan.
Le voilier chemine avec le groupe et est à l'écoute des besoins spécifiques,
il est chargé à ras le bord (services, protection, encouragement...).*

*La famille de cerfs-volants est en mouvement pour signifier le dynamisme des individus
dans un environnement enchanteur.*

René Côté, Artiste Peintre

MESSAGE DU MAIRE

Citoyennes et citoyens de Sept-Îles,

Historiquement, les autorités municipales et l'ensemble de la collectivité ont toujours porté une attention toute spéciale aux questions se rapportant à la famille. Étant à la base une ville industrielle préoccupée par l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre, tous étaient conscients de l'importance de se doter d'infrastructures et de services qui contribueraient à améliorer la qualité de vie des gens de chez nous.

Mais alors pourquoi élaborer une politique sur la famille alors que l'on intervient déjà de façon active auprès des familles septiliennes ?

Comme dans tout développement, il faut régulièrement se remettre en question : pour adapter nos actions en fonction des besoins réels de nos familles, il est essentiel d'avoir un portrait le plus précis possible de celles-ci puisqu'elles constituent la cellule principale de notre société.

Notre population vieillit, les jeunes générations se préparent à la relève et nous devons être en mesure de nous positionner face à ces nouvelles réalités. Voilà donc quelques justifications ayant amené les membres du conseil à vouloir élaborer cette politique familiale, dont nous sommes très fiers.

Cette politique devra d'ailleurs se traduire par de nouvelles actions concrètes. Au cours des prochains mois, en collaboration avec les intervenants du milieu, un plan d'action sera présenté aux membres du conseil municipal pour adoption. Nous devons travailler tous ensemble à valoriser la famille et ainsi améliorer la qualité de vie de l'ensemble des citoyennes et citoyens de Sept-Îles.

Je ne peux passer sous silence le travail de Madame Claudette Villeneuve, conseillère municipale du district de l'Anse, qui, en collaboration avec plusieurs intervenants du milieu et le personnel du Service des loisirs et de la culture, a produit cette politique sur la famille. Le défi était au rendez-vous et il a été relevé avec brio !

À nous maintenant, citoyennes et citoyens de Sept-Îles, de s'approprier cette politique et de la dynamiser par les actions que nous pourrons réaliser au cours des prochaines années.

Ensemble, gardons la famille à la mode à Sept-Îles !



Le Maire,
Ghislain Lévesque, ing



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE FAMILIALE

À nos familles garantes de l'avenir de notre Ville.

Avec comme prémices que nos familles sont la base de la société septilienne, le mandat de préparer une politique familiale m'a été donné afin que celles-ci soient au cœur des préoccupations et des décisions et ainsi maintenir un milieu de vie propice à leur épanouissement. C'est donc avec une grande satisfaction que je présente le résultat du travail accompli.

Soutenue par un comité de citoyennes et de citoyens issus de différents milieux, j'ai pu mener à bien la mission qui m'avait été confiée. Je leur exprime ici toute ma reconnaissance. Madame Amélie Robillard a été notre soutien de première heure, ses compétences nous ont été d'une grande valeur, mais famille oblige, elle nous a quittés pour une première maternité. Madame Sarah Beaupré a pris la relève avec une aisance qui l'honore. Merci à ces deux femmes, qui ont contribué par leur travail, à l'élaboration de la Politique familiale de la Ville de Sept-Îles. Merci à la Direction du Service des loisirs et de la culture, messieurs Jacques Sauvageau et Denis St-Pierre ont su donner le support nécessaire à cette belle entreprise. À mes consœurs et confrères du conseil municipal, je leur exprime toute ma gratitude pour la confiance qu'ils m'ont exprimée.

La première tâche du comité de travail a été de dresser un portrait des familles septiliennes, des services qui leur sont adressés et des différents atouts qui font de Sept-Îles un milieu qui leur est accueillant et dynamique. Cet exercice a permis de démontrer que la préoccupation familiale n'est pas nouvelle. Depuis plusieurs années, différentes initiatives municipales ou communautaires contribuent à faciliter ou à améliorer la qualité de vie de nos familles. À titre d'exemple, mentionnons l'organisation des terrains de jeux, les nombreux parcs et espaces verts, le Vieux-Quai en Fête (événement familial par excellence), la grande variété d'activités sportives, culturelles et de loisirs.

La démarche de la Ville de Sept-Îles, avec l'adoption de cette Politique familiale, démontre sa volonté de créer des passerelles avec les milieux de la santé et de l'éducation, le monde du travail et des organismes communautaires afin de reconnaître que l'action en faveur des familles est une responsabilité collective et partagée.

Le plan d'action pour l'application de la politique familiale est déjà en élaboration, il faudra maintenant assurer son suivi afin que nous *gardions la famille à la mode !*



Claudette Villeneuve
Conseillère municipale
Responsable de la Politique familiale
Ville de Sept-Îles

PORTRAIT DES FAMILLES SEPTILIENNES

Pour élaborer une politique familiale, il est nécessaire de connaître les contextes démographique, économique et sociologique de notre ville. Ainsi, nous avons consulté différents documents dont les données de recensement de Statistiques Canada pour l'année 2001 afin de vous présenter ce portrait fidèle de la situation des familles.

Portrait démographique de la population

Le territoire de la Ville de Sept-Îles inclut, depuis février 2003, les anciennes municipalités de Gallix et de Moisie. La population de ces deux districts représente environ 6% de la population totale de la ville, qui est de 25 300 personnes.

Un peu plus de 1% de la population de la Ville de Sept-Îles est née à l'étranger (305 individus). De ce nombre, 0,5% dit appartenir à une minorité visible, à l'exception de la population montagnaise. Cette dernière compte environ 3 000 personnes dont la majorité (81,5%) réside à Uashat et Malioténam. Il est important de mentionner que la population de ces deux territoires n'est pas comptabilisée dans le présent portrait.

Tableau 1 – **Composition de la population selon l'âge, en pourcentage**
Sept-Îles, incluant les anciennes municipalités de Gallix et Moisie.

Groupes d'âges	Sept-Îles (%)	Québec (%)	Groupes d'âges	Sept-Îles (%)	Québec (%)
0-4 ans	5,63	5,19	45-54 ans	16,71	15,33
5-14 ans	12,56	12,65	55-64 ans	11,26	10,51
15-19 ans	6,53	6,38	65-74 ans	6,69	7,56
20-24 ans	6,37	6,73	75-84 ans	2,59	4,89
25-44 ans	31,05	29,92	85 ans et plus	0,51	1,3

On prévoit que la population de Sept-Îles pourrait diminuer de 5,5% entre 2001 et 2011. Par ailleurs, le groupe de 25-49 ans, actuellement le plus nombreux dans la MRC de Sept-Rivières, devrait décroître graduellement jusqu'en 2025. Entre 2010 et 2015, il devrait être remplacé en importance par le groupe des 50-74 ans. Cette période sera aussi marquée par une progression relativement constante du nombre de personnes âgées de 75 ans et plus, et d'une diminution des 0-24 ans.

Portrait socio-économique de la population

Depuis le début des années 1950, le développement économique de la Ville de Sept-Îles s'est fait au gré de projets d'exploitation des richesses naturelles et des grands chantiers : l'industrie minière, les barrages hydroélectriques et plus récemment, l'industrie de l'aluminium. La ville a donc connu une progression économique en dents de scie, connaissant des périodes de prospérité, avec une démographie florissante, et des périodes de morosité caractérisées notamment par d'importantes baisses de population. Bien que l'industrie minière occupe toujours une place importante dans l'économie septilienne, c'est l'industrie de l'aluminium qui a largement contribué à la relance économique de la ville depuis 1992. Plusieurs petites et moyennes entreprises gravitent autour de cette industrie et l'économie tend à se diversifier, lentement mais sûrement. Par ailleurs, le secteur des services (santé, enseignement, commerce) accapare toujours un grand nombre d'emplois.

En ce qui concerne le taux de chômage moyen, celui-ci se situait, en 2001, autour de 11%, soit 12% chez les hommes et 10% chez les femmes (8,2% pour l'ensemble du Québec). Cependant, Emploi-Québec publiait un taux de prestataires de l'assurance-emploi de 7,4% pour juin 2004 (Côte-Nord : 10%). Les données de Statistiques Canada révèlent des chiffres concernant la population active dont les écarts entre hommes et femmes sont significatifs. La proportion des personnes de 15 ans et plus occupant un emploi rémunéré est de 60,3% pour les hommes et de 46,4% chez les femmes. Le taux d'activité des femmes (51%) est également inférieur à celui des hommes (71,7%).

Quant à la scolarité, la proportion des personnes âgées de 15 à 24 ans fréquentant un établissement d'enseignement à temps plein est plus élevée à Sept-Îles (65,8%) que la moyenne régionale (61,4%) et que la moyenne provinciale (60,7%). La proportion des 15-24 ans fréquentant l'école à temps partiel est de 5,6%, et ne fréquentant pas l'école, 28,8%.

Plus précisément, si l'on compare le plus haut niveau de scolarité atteint à Sept-Îles et pour l'ensemble du Québec, on remarque un écart important en ce qui a trait à la certification universitaire. Cet écart est également remarquable dans notre ville, entre les hommes et les femmes. Par contre, les hommes fréquentent davantage les écoles de métiers que les femmes, écart encore plus prononcé à Sept-Îles que dans l'ensemble du Québec.

Pour ce qui est du logement à Sept-Îles, la majorité des logements privés sont occupés par leur propriétaire (62%), alors que 38% sont occupés par des locataires. Parmi l'ensemble des logements privés, plus de la moitié sont des maisons unifamiliales, le tiers sont des appartements et 17% sont des maisons mobiles ou autres types d'habitation. On remarque que plus du tiers des ménages locataires consacrent au moins 30% de leurs revenus à l'habitation, alors que la proportion de propriétaires dans cette situation est de 9,7%. Le coût moyen des loyers à Sept-Îles était de 476\$ en 2001. Compte tenu du contexte économique qui prévalait ces dernières années, il est probable que cette donnée ait augmenté depuis.

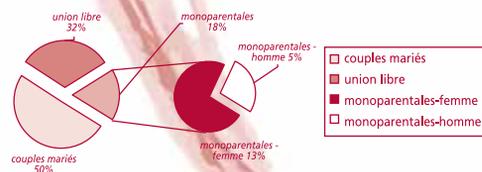
Tableau 2 - Niveau de scolarité atteint, selon le sexe, 15-34 ans
Sept-Îles et ensemble du Québec.

	Sept-Îles (%)			Québec (%)			Écart
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	21,0	18,4	19,6	18,8	13,2	16,0	+3,6
Diplôme d'études secondaires obtenu ou ayant fait certaines études post-secondaires	24,1	23,9	24,2	25,0	21,6	23,3	+0,9
Diplôme d'études collégiales	23,4	32,2	27,9	21,9	27,7	24,8	+3,1
Certification/diplôme universitaire	10,5	16,3	13,6	18,6	25,6	22,1	-8,5
École de métiers	21,0	9,3	14,7	15,7	11,9	13,8	+0,9

Portrait des familles

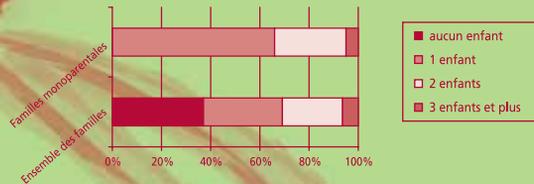
On compte, dans la « nouvelle » Ville de Sept-Îles 7 670 familles de recensement, dont 7 155 dans le secteur Sept-Îles, 285 dans le district de Moisie et 230 dans le district de Gallix. La moitié de ces familles comptent un couple marié et près du tiers, un couple vivant en union libre. Près de 18% (1 360 familles) sont des familles monoparentales où, dans la grande majorité de cas (73%), le parent est une femme.

Graphique 1 – Répartition des familles selon le type d'union, Sept-Îles.



En ce qui concerne le nombre d'enfants par famille, dans le secteur de Sept-Îles, pour l'ensemble des familles (7155 familles), 2650 (37%) ne comptent aucun enfant, 2295 (32%) comptent un enfant, 1745 (24,4%) comptent 2 enfants et finalement, 460 familles (6,4%) comptent 3 enfants ou plus. Par ailleurs, 66% des familles monoparentales comptent un seul enfant, 29% comptent 2 enfants et 5% des familles monoparentales comptent 3 enfants ou plus. Fait à noter, la proportion de familles comptant 2 enfants et plus, est plus élevée parmi les familles monoparentales (34%) que parmi les familles biparentales (29%). De plus, les familles monoparentales dirigées par des femmes ont deux enfants ou plus, dans une proportion nettement supérieure que les familles monoparentales dirigées par des hommes.

Graphique 2 – Répartition des familles selon le nombre d'enfants
ensemble des familles et familles monoparentales, secteur Sept-Îles

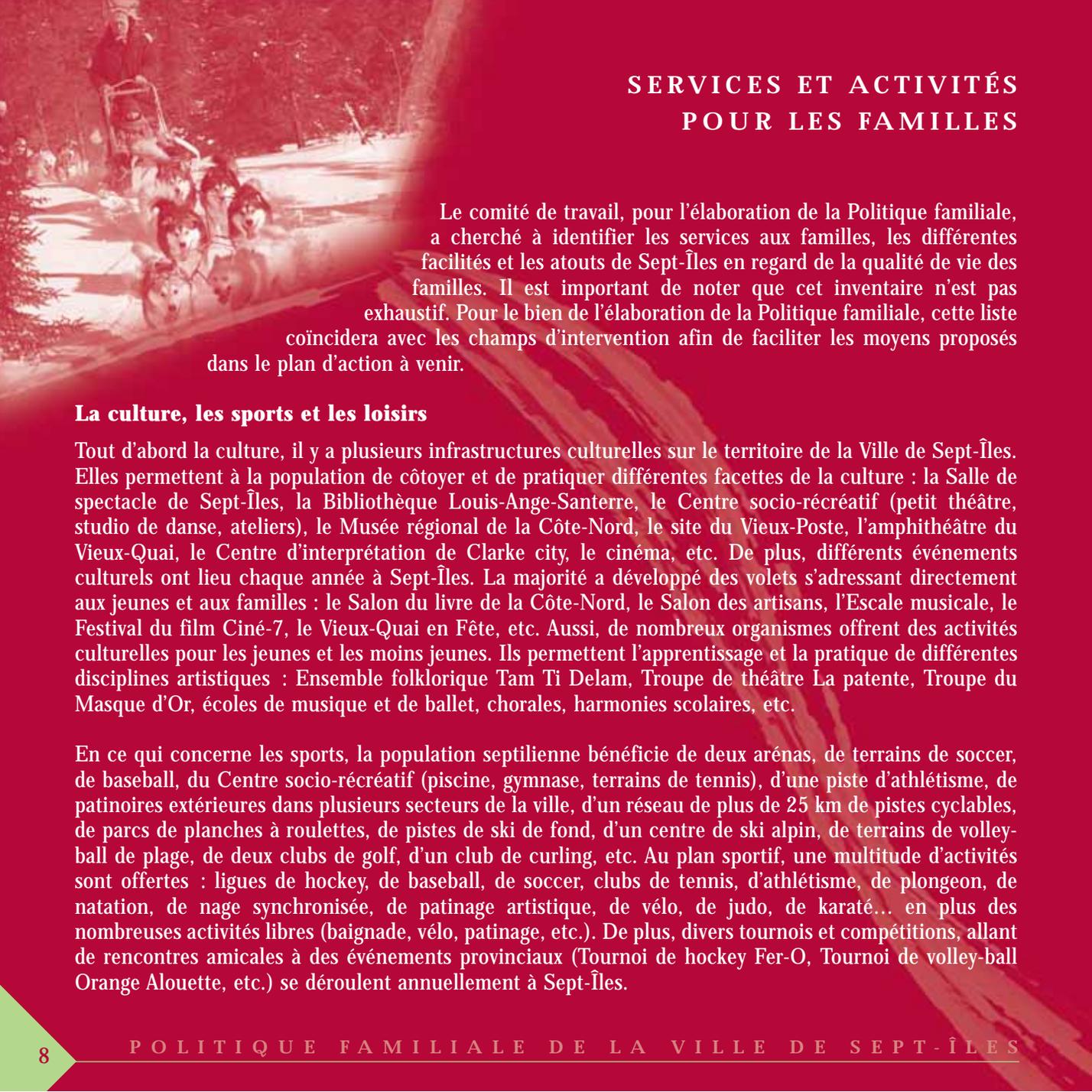


Quant au revenu des familles, il existe un écart important entre le revenu médian des familles biparentales et celui des familles monoparentales. Dans le premier cas, le revenu médian est de 59 700 \$ pour le secteur de Sept-Îles (district de Gallix : 67 600 \$, district de Moisie : 50 700 \$). La moyenne provinciale tourne autour de 54 900 \$, selon les données du dernier recensement fédéral (2001). Pour ce qui est des familles monoparentales, le revenu pour le secteur de Sept-Îles est de 31 000 \$, comparable à celui de la moyenne provinciale. L'écart est donc de 28 700 \$ entre les familles monoparentales et les familles comportant un couple.

Tableau 3 – Répartition des familles selon la tranche de revenu
secteur de Sept-Îles et l'ensemble du Québec

	Sept-Îles	Québec (province)
Moins de 20 000 \$	12,3%	11,8%
De 20 000 \$ à 40 000 \$	21,8%	25,2%
De 40 000 \$ à 60 000 \$	22,4%	23,6%
De 60 000 \$ à 80 000 \$	16,1%	17,2%
80 000 \$ et plus	27,3%	22,1%

En regard de ce tableau, on remarque que la proportion des familles ayant un revenu de 80 000 \$ et plus est nettement supérieure à celle de la moyenne québécoise, alors que la proportion des familles ayant un revenu se situant entre 20 000 \$ et 40 000 \$ est inférieure. Ces données illustrent bien une réalité septilienne qui présente un nombre important d'emplois bien rémunérés, notamment dans les grandes industries du fer et de l'aluminium. Ces données, qui positionnent Sept-Îles favorablement par rapport à d'autres villes et aux moyennes provinciales, contribuent souvent à masquer certaines problématiques de pauvreté.



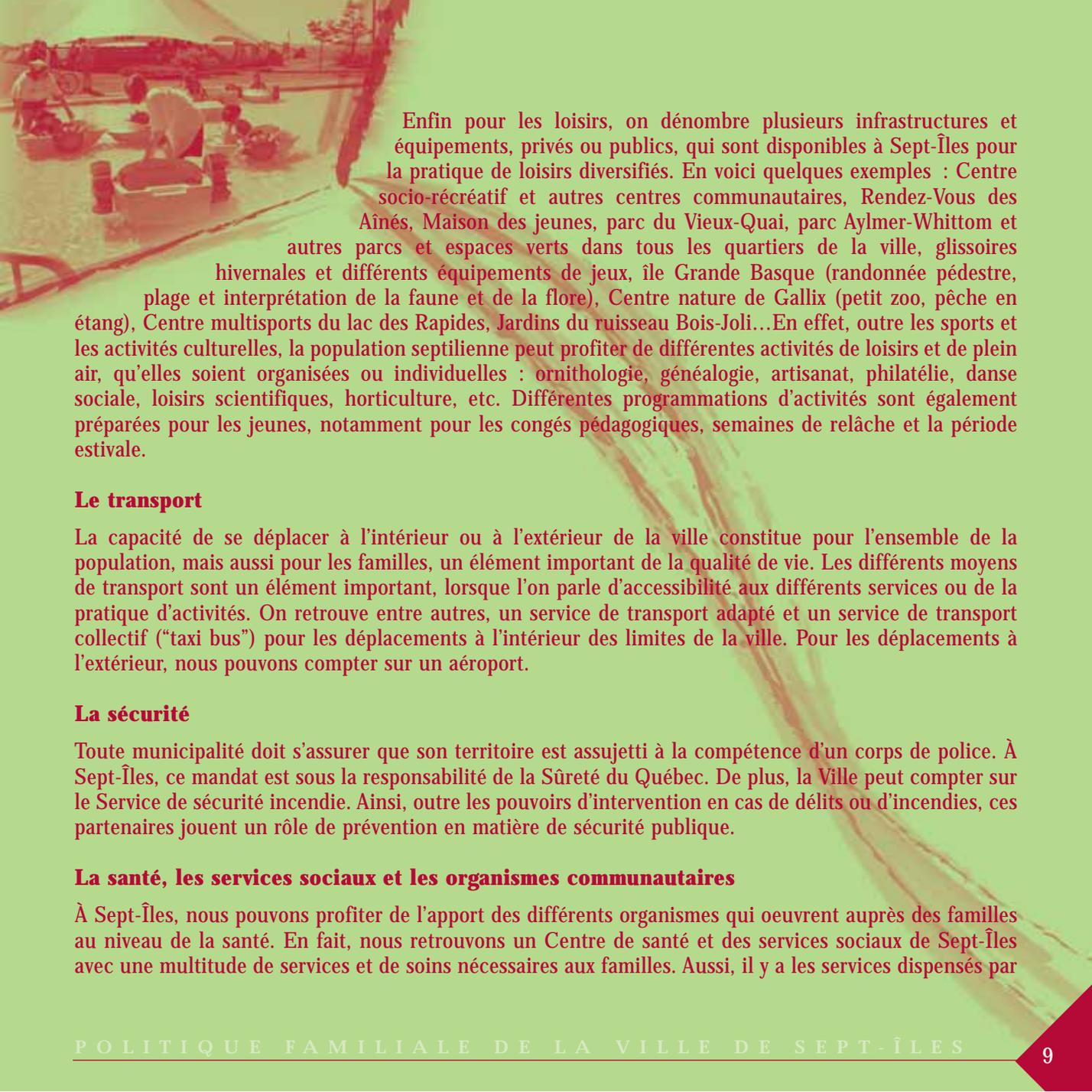
SERVICES ET ACTIVITÉS POUR LES FAMILLES

Le comité de travail, pour l'élaboration de la Politique familiale, a cherché à identifier les services aux familles, les différentes facilités et les atouts de Sept-Îles en regard de la qualité de vie des familles. Il est important de noter que cet inventaire n'est pas exhaustif. Pour le bien de l'élaboration de la Politique familiale, cette liste coïncidera avec les champs d'intervention afin de faciliter les moyens proposés dans le plan d'action à venir.

La culture, les sports et les loisirs

Tout d'abord la culture, il y a plusieurs infrastructures culturelles sur le territoire de la Ville de Sept-Îles. Elles permettent à la population de côtoyer et de pratiquer différentes facettes de la culture : la Salle de spectacle de Sept-Îles, la Bibliothèque Louis-Ange-Santerre, le Centre socio-récréatif (petit théâtre, studio de danse, ateliers), le Musée régional de la Côte-Nord, le site du Vieux-Poste, l'amphithéâtre du Vieux-Quai, le Centre d'interprétation de Clarke city, le cinéma, etc. De plus, différents événements culturels ont lieu chaque année à Sept-Îles. La majorité a développé des volets s'adressant directement aux jeunes et aux familles : le Salon du livre de la Côte-Nord, le Salon des artisans, l'Escale musicale, le Festival du film Ciné-7, le Vieux-Quai en Fête, etc. Aussi, de nombreux organismes offrent des activités culturelles pour les jeunes et les moins jeunes. Ils permettent l'apprentissage et la pratique de différentes disciplines artistiques : Ensemble folklorique Tam Ti Delam, Troupe de théâtre La patente, Troupe du Masque d'Or, écoles de musique et de ballet, chorales, harmonies scolaires, etc.

En ce qui concerne les sports, la population septilienne bénéficie de deux arénas, de terrains de soccer, de baseball, du Centre socio-récréatif (piscine, gymnase, terrains de tennis), d'une piste d'athlétisme, de patinoires extérieures dans plusieurs secteurs de la ville, d'un réseau de plus de 25 km de pistes cyclables, de parcs de planches à roulettes, de pistes de ski de fond, d'un centre de ski alpin, de terrains de volley-ball de plage, de deux clubs de golf, d'un club de curling, etc. Au plan sportif, une multitude d'activités sont offertes : ligues de hockey, de baseball, de soccer, clubs de tennis, d'athlétisme, de plongeon, de natation, de nage synchronisée, de patinage artistique, de vélo, de judo, de karaté... en plus des nombreuses activités libres (baignade, vélo, patinage, etc.). De plus, divers tournois et compétitions, allant de rencontres amicales à des événements provinciaux (Tournoi de hockey Fer-O, Tournoi de volley-ball Orange Alouette, etc.) se déroulent annuellement à Sept-Îles.

A photograph of a park with people sitting on a bench and walking on a path. The scene is outdoors, with trees and a paved walkway. The image is slightly blurred and has a warm, golden light. The text is overlaid on the right side of the image.

Enfin pour les loisirs, on dénombre plusieurs infrastructures et équipements, privés ou publics, qui sont disponibles à Sept-Îles pour la pratique de loisirs diversifiés. En voici quelques exemples : Centre socio-récréatif et autres centres communautaires, Rendez-Vous des Aînés, Maison des jeunes, parc du Vieux-Quai, parc Aylmer-Whittom et autres parcs et espaces verts dans tous les quartiers de la ville, glissoires hivernales et différents équipements de jeux, île Grande Basque (randonnée pédestre, plage et interprétation de la faune et de la flore), Centre nature de Gallix (petit zoo, pêche en étang), Centre multisports du lac des Rapides, Jardins du ruisseau Bois-Joli... En effet, outre les sports et les activités culturelles, la population septilienne peut profiter de différentes activités de loisirs et de plein air, qu'elles soient organisées ou individuelles : ornithologie, généalogie, artisanat, philatélie, danse sociale, loisirs scientifiques, horticulture, etc. Différentes programmations d'activités sont également préparées pour les jeunes, notamment pour les congés pédagogiques, semaines de relâche et la période estivale.

Le transport

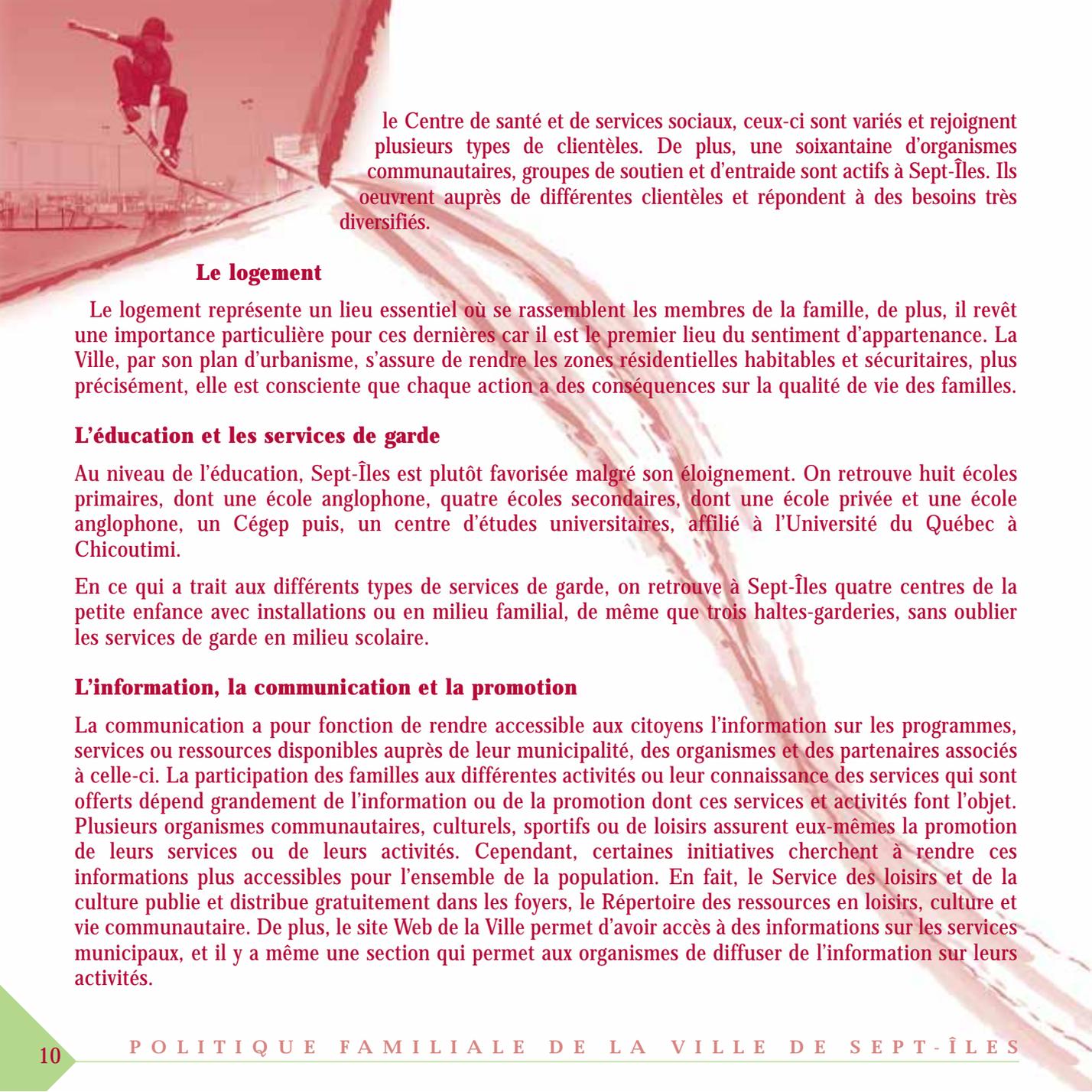
La capacité de se déplacer à l'intérieur ou à l'extérieur de la ville constitue pour l'ensemble de la population, mais aussi pour les familles, un élément important de la qualité de vie. Les différents moyens de transport sont un élément important, lorsque l'on parle d'accessibilité aux différents services ou de la pratique d'activités. On retrouve entre autres, un service de transport adapté et un service de transport collectif ("taxi bus") pour les déplacements à l'intérieur des limites de la ville. Pour les déplacements à l'extérieur, nous pouvons compter sur un aéroport.

La sécurité

Toute municipalité doit s'assurer que son territoire est assujéti à la compétence d'un corps de police. À Sept-Îles, ce mandat est sous la responsabilité de la Sûreté du Québec. De plus, la Ville peut compter sur le Service de sécurité incendie. Ainsi, outre les pouvoirs d'intervention en cas de délits ou d'incendies, ces partenaires jouent un rôle de prévention en matière de sécurité publique.

La santé, les services sociaux et les organismes communautaires

À Sept-Îles, nous pouvons profiter de l'apport des différents organismes qui oeuvrent auprès des familles au niveau de la santé. En fait, nous retrouvons un Centre de santé et des services sociaux de Sept-Îles avec une multitude de services et de soins nécessaires aux familles. Aussi, il y a les services dispensés par



le Centre de santé et de services sociaux, ceux-ci sont variés et rejoignent plusieurs types de clientèles. De plus, une soixantaine d'organismes communautaires, groupes de soutien et d'entraide sont actifs à Sept-Îles. Ils oeuvrent auprès de différentes clientèles et répondent à des besoins très diversifiés.

Le logement

Le logement représente un lieu essentiel où se rassemblent les membres de la famille, de plus, il revêt une importance particulière pour ces dernières car il est le premier lieu du sentiment d'appartenance. La Ville, par son plan d'urbanisme, s'assure de rendre les zones résidentielles habitables et sécuritaires, plus précisément, elle est consciente que chaque action a des conséquences sur la qualité de vie des familles.

L'éducation et les services de garde

Au niveau de l'éducation, Sept-Îles est plutôt favorisée malgré son éloignement. On retrouve huit écoles primaires, dont une école anglophone, quatre écoles secondaires, dont une école privée et une école anglophone, un Cégep puis, un centre d'études universitaires, affilié à l'Université du Québec à Chicoutimi.

En ce qui a trait aux différents types de services de garde, on retrouve à Sept-Îles quatre centres de la petite enfance avec installations ou en milieu familial, de même que trois haltes-garderies, sans oublier les services de garde en milieu scolaire.

L'information, la communication et la promotion

La communication a pour fonction de rendre accessible aux citoyens l'information sur les programmes, services ou ressources disponibles auprès de leur municipalité, des organismes et des partenaires associés à celle-ci. La participation des familles aux différentes activités ou leur connaissance des services qui sont offerts dépend grandement de l'information ou de la promotion dont ces services et activités font l'objet. Plusieurs organismes communautaires, culturels, sportifs ou de loisirs assurent eux-mêmes la promotion de leurs services ou de leurs activités. Cependant, certaines initiatives cherchent à rendre ces informations plus accessibles pour l'ensemble de la population. En fait, le Service des loisirs et de la culture publie et distribue gratuitement dans les foyers, le Répertoire des ressources en loisirs, culture et vie communautaire. De plus, le site Web de la Ville permet d'avoir accès à des informations sur les services municipaux, et il y a même une section qui permet aux organismes de diffuser de l'information sur leurs activités.



LA POLITIQUE FAMILIALE

PRÉAMBULE

Alors que la famille a été une préoccupation constante pour la Ville de Sept-Îles et que de nombreuses actions ont été mises de l'avant, sans pour autant que la Ville ne se soit dotée d'une politique familiale, nous voilà à vous présenter officiellement celle-ci. La Ville s'est pourvue d'une Politique familiale afin de faire la preuve de sa détermination à placer la famille au cœur de ses préoccupations et de ses décisions, puis d'y créer un milieu de vie propice à l'épanouissement de celles-ci. Ainsi, cette politique sera un cadre de référence concret pour répondre aux besoins et aux attentes des familles en vue d'améliorer leur qualité de vie. De plus, nous mettrons à contribution les ressources municipales et les atouts du milieu pour offrir des services répondant aux besoins des familles.

LA MISSION

La Ville de Sept-Îles adopte une Politique familiale dont la mission consiste à mieux répondre aux besoins spécifiques des familles et à améliorer les services qui leur sont destinés. Celle-ci vise l'instauration d'un cadre de vie agréable et enviable, à la fois pour les familles septiliennes et pour celles qui souhaitent s'y établir. Elle s'inscrit donc dans une perspective de développement de la ville et vise l'implantation d'une véritable culture de services aux familles au sein de l'administration municipale.



DÉFINITION DE LA FAMILLE

La famille est un groupe de personnes unies par des liens parentaux variés constituant un milieu d'éducation et de socialisation où les individus se soutiennent mutuellement contribuant ainsi à leur mieux-être et à celui de la collectivité.

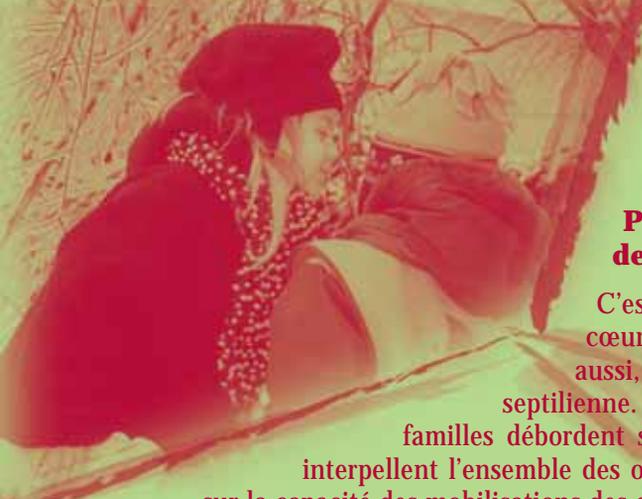
Plus précisément, la famille est toute association de deux personnes ou plus liées entre elles par des liens de consentement mutuel, par la naissance, par l'adoption, par la recomposition familiale ou par le placement. Elle se traduit aujourd'hui en différents types : famille traditionnelle, monoparentale, recomposée, élargie, d'accueil, etc.

Nous sommes conscients que la famille connaît des transformations. Ces réalités doivent se refléter dans notre définition, et ainsi, inclure l'universalité des profils de famille comprenant les liens ascendants, descendants ou fraternels.

CHAMPS D'INTERVENTION

La Ville possède les leviers nécessaires pour adapter le milieu de vie aux besoins des familles par des actions concrètes. Afin d'atteindre les objectifs de la Politique familiale, nous avons identifié les différents champs d'intervention où celle-ci doit se préciser :

- ~ La culture, les sports et les loisirs
- ~ Le transport
- ~ La sécurité
- ~ La santé, les services sociaux et les organismes communautaires
- ~ Le logement
- ~ L'éducation et les services de garde
- ~ L'information, la communication et la promotion



PREMIER AXE D'INTERVENTION

Placer la famille au cœur des préoccupations et des décisions

C'est observer les tendances, les préoccupations qui seront au cœur de la réalité des familles au cours des années à venir. C'est aussi, suivre de près l'évolution des besoins de la population septilienne. D'ailleurs, les différentes problématiques vécues par les familles débordent souvent d'un cadre strict de juridiction municipale, elles interpellent l'ensemble des organisations. De sorte que l'administration devra compter sur la capacité des mobilisations des différentes organisations et de la population afin de trouver des réponses novatrices et respectueuses aux besoins en émergence.

Reconnaître que l'action en faveur des familles est une responsabilité collective et partagée.

- Créer des passerelles visant l'amélioration des services aux familles, notamment avec les milieux de la santé et de l'éducation, le monde du travail et les organismes communautaires.
- Assurer la promotion des actions en faveur des familles.

Spécifiquement c'est :

- Maintenir une structure de concertation « famille ».
- Encourager et reconnaître les efforts des individus et des organisations qui oeuvrent au mieux-être des familles.
- Améliorer la diffusion de l'information relative aux services aux familles.

Demeurer à l'écoute des besoins des familles.

- Mettre en place différentes mesures permettant de simplifier le quotidien des familles.
- Travailler à l'amélioration des conditions de vie des familles, particulièrement des familles ayant des besoins spécifiques.



Spécifiquement c'est :

- Avoir une préoccupation continue en regard de l'accès aux services et aux activités pour les familles vivant avec une personne handicapée.
- Sensibiliser les organisations sportives et culturelles pour offrir des mesures incitatives à l'inscription des familles nombreuses.
- Promouvoir l'équité fiscale dans les différentes tribunes en faveur des familles.
 - Viser à réduire les écarts entre les familles.
- Faciliter l'accès à la propriété aux jeunes familles.

Attirer et retenir les familles.

- Augmenter le nombre de familles.
- Tirer avantage de la qualité de notre milieu de vie pour la famille.
- Stimuler le sentiment d'appartenance.

Spécifiquement c'est :

- Promouvoir la Ville sur les différentes tribunes.
- Mettre en valeur les services et les attributs de la Ville en rendant le milieu attrayant.
- Mettre en évidence la qualité de vie et la qualité du « tissu social ».
- Favoriser l'accueil et l'intégration des nouvelles familles.
- Encourager l'émergence d'activités permettant le développement du sentiment d'appartenance.
- Demeurer à l'écoute des besoins des familles et/ou s'y adapter.



DEUXIÈME AXE D'INTERVENTION

Maintenir le milieu de vie propice à l'épanouissement des familles.

Par cet axe, la Ville entend rester un acteur majeur dans l'harmonisation de la vie des familles et ainsi, optimiser le bien-être de celles-ci. D'ailleurs, la famille est d'abord liée aux parents, cependant, la Ville peut être le berceau de la culture familiale, par conséquence de la valeur que comporte la famille. Elle est l'affaire de tous, de chacun des individus, des organismes et des partenaires qui sont regroupés dans notre collectivité. Tous doivent œuvrer ensemble pour une perspective d'avenir.

Avoir un souci particulier pour la protection de l'environnement et la préservation d'un milieu de vie sain pour les familles.

- S'assurer que la protection de l'environnement soit l'affaire de tous.
- Préserver, entretenir et développer les parcs et espaces verts de la ville comme lieux privilégiés pour la pratique d'activités familiales.

Spécifiquement c'est :

- Impliquer les familles dans les activités de recyclage, de compostage et de promotion de l'environnement.
- Développer des passerelles entre les « écoles vertes Bruntland » à Sept-Îles et l'ensemble de la population.
- Protéger et embellir le milieu de vie municipal.

Maintenir le milieu de vie dynamique et accueillant pour les familles.

- En collaboration avec différents partenaires (CJE, Chambre de commerce, employeurs, etc.) mettre en place un mécanisme d'accueil pour les nouvelles familles.



➤ S'assurer de l'accessibilité de certaines activités et infrastructures de loisirs pour les jeunes et leur famille dans tous les secteurs de la ville.

➤ Encourager les initiatives, communautaires ou autres, visant l'animation des différents quartiers de la ville pour les familles.

➤ Encourager la création d'activités pour les besoins des adolescents.

Spécifiquement c'est :

- Maintenir la variété des activités sportives, culturelles et de loisirs s'adressant aux jeunes et leur famille.
- Promouvoir la mise sur pied d'activités familiales (intergénérationnelles).
- Participer activement à l'organisation des activités dans le cadre de la Semaine québécoise des familles.

Faire de Sept-Îles un endroit sécuritaire pour les familles.

➤ Responsabiliser les citoyens au civisme et aux règles de conduite routière.

➤ Responsabiliser les instances pertinentes.

Spécifiquement c'est :

- Favoriser la dénonciation.
- Relancer la surveillance de quartier.
- S'assurer de la sécurité routière des familles et des piétons particulièrement près des écoles.
- Maintenir les aires de jeux et les parcs en bon état.

MEMBRES DU COMITÉ

La composition du comité d'élaboration de la Politique familiale regroupe des membres de différents organismes qui dispensent des services aux familles et représentent les multiples facettes des réalités familiales. Son mandat est de fournir une expertise dans certains champs d'activités afin d'alimenter les discussions, d'assurer la représentation du milieu dans l'ensemble des démarches d'élaboration de la politique, de valider les informations, puis de supporter la réalisation des activités de consultation nécessaires et pertinentes à la démarche.

Madame Claudette Villeneuve, présidente du comité et conseillère à la Ville de Sept-Îles

Madame Amélie Robillard, agente de projet, Service des loisirs et de la culture, Ville de Sept-Îles

Madame Sarah Beaupré, agente de projet, Service des loisirs et de la culture, Ville de Sept-Îles

Madame Marie-Claude Boucher, Carrefour Jeunesse-Emploi de Duplessis

Monsieur Marcel Bujold, Club de l'Âge d'or de Sept-Îles

Madame Monia Desbiens, parent et citoyenne

Madame Ginette Giffard, parent et citoyenne

Madame Nicole Lejeune, Module d'épanouissement à la vie

Madame Monique Lepage, Centre d'études universitaires de l'est de la Côte-Nord

Madame Danielle Maloney, Centre de la petite enfance Sous le bon toit

Monsieur Denis Miousse, Centraide Duplessis Inc.

Madame Nadia Morissette, Centre Femmes aux 4 Vents

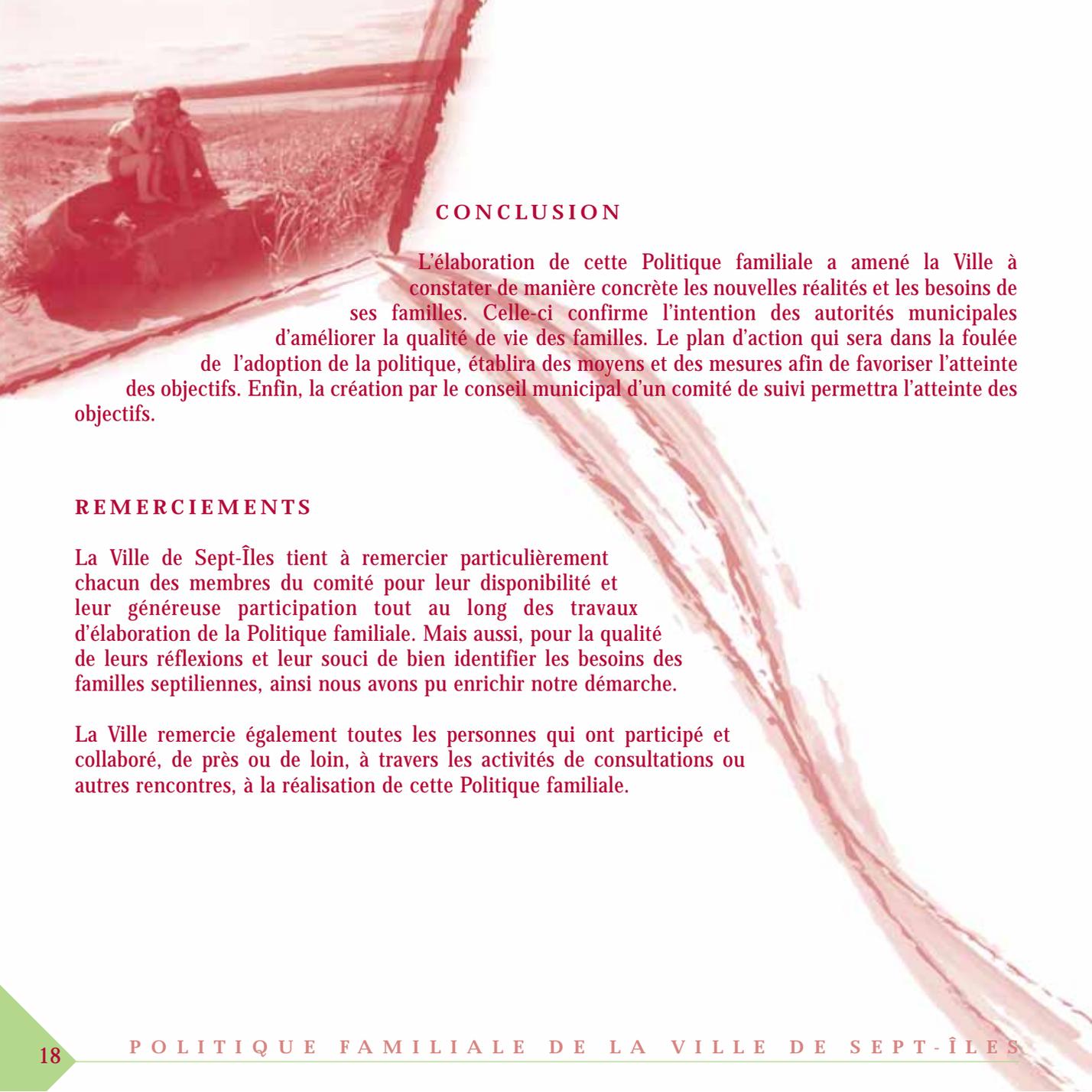
Monsieur Léopold Ouellet, Hommes Sept-Îles

Monsieur Paul Sirois, Module d'épanouissement à la vie

Madame Louise Tanguay, Centre de santé et de services sociaux de Sept-Îles

Madame Nicole Tremblay, Commission scolaire du Fer

Madame Bernice Villeneuve, L'Envol-Maison de la Famille



CONCLUSION

L'élaboration de cette Politique familiale a amené la Ville à constater de manière concrète les nouvelles réalités et les besoins de ses familles. Celle-ci confirme l'intention des autorités municipales d'améliorer la qualité de vie des familles. Le plan d'action qui sera dans la foulée de l'adoption de la politique, établira des moyens et des mesures afin de favoriser l'atteinte des objectifs. Enfin, la création par le conseil municipal d'un comité de suivi permettra l'atteinte des objectifs.

REMERCIEMENTS

La Ville de Sept-Îles tient à remercier particulièrement chacun des membres du comité pour leur disponibilité et leur généreuse participation tout au long des travaux d'élaboration de la Politique familiale. Mais aussi, pour la qualité de leurs réflexions et leur souci de bien identifier les besoins des familles septiliennes, ainsi nous avons pu enrichir notre démarche.

La Ville remercie également toutes les personnes qui ont participé et collaboré, de près ou de loin, à travers les activités de consultations ou autres rencontres, à la réalisation de cette Politique familiale.

Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Côte-Nord, *Portrait démographique et sociosanitaire de la population - Centre de santé et de services sociaux de Sept-Îles*, 2003

Emploi-Québec, *Bulletin régional sur le marché du travail - Côte-Nord*, 2^e trimestre 2004, vol.21, n° 2.

Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, *La municipalité : un lieu de qualité pour les familles*, 2003, 23 p.

Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, *Implantation ou mise à jour d'une politique familiale*, 2003, 20 p.

Statistique Canada, *Dictionnaire de recensement*, 2001

Statistique Canada, *Profils des communautés*, 2001

Ville de Baie-Comeau, *Politique familiale*, 2006, 36 p.

Ville de Blainville, *Politique familiale*, 2^e édition, 2005, 30 p.

Ville de Gatineau, *Politique familiale*, 2005, 36 p.

Ville de La Tuque, *Politique familiale*, 2004, 25 p.

Ville de Québec, *Politique familiale*, 2005, 44 p.

Ville de Rawdon, *Politique familiale*, 2005, 12 p.

Ville de Rimouski, *Politique familiale*, 2005, 18 p.

Ville de Saint-Basile-le-Grand, *Politique familiale*, 2005, 26 p.

Ville de Sainte-Julie, *Politique familiale*, 2003, 12 p.

Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, *Politique familiale*, 2005, 27 p.

Ville de Sherbrooke, *Politique familiale*, 2004, 24 p.

Ville de Sorel-Tracy, *Politique familiale*, 2004, 32 p.

Ville de Victoriaville, *Politique familiale*, nouvelle édition, 2004, 59 p.

Ce document est publié par la Ville de Sept-Îles. L'ensemble de la démarche a été réalisé avec le soutien financier du *ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine du Québec*, de même que la participation du *Carrefour action municipale et famille*.

La Politique familiale de la Ville de Sept-Îles a été élaborée avec la précieuse collaboration du *comité de travail*.

Recherche et rédaction : Amélie Robillard et Sarah Beaupré, agentes de projet

Révision : Ginette Giffard et Sarah Beaupré

Coordination : Denis St-Pierre, directeur du Service des loisirs et de la culture et Jacques Sauvageau, du Service des loisirs et de la culture

Conception graphique et impression : Imprimerie B&E

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec, 2006

Bibliothèque nationale du Canada, 2006

crédits photos : Anne-Marie Beaudin (pages 13 et 15)
Simon Dallaire (page 4)
Monia Desbiens (page 5)
Line Dionne (pages 11 et 18)
Michel Lejeune (page 14)
Lydie Marsh (page 16)
Nadia Morissette (page 12)
Kathy Perron (page 17)
Danielle Poitras (pages 6, 7, 8, 9, 10, 19)



Ville de Sept-Îles

546, avenue De Quen
Sept-Îles (Québec) G4R 2R4

www.ville.sept-iles.qc.ca

Service des loisirs et de la culture

500, avenue Jolliet
Sept-Îles (Québec) G4R 2B4

Tél. 418 964-3340
Télec. 418 964-3353